



MUNICIPALITÉ DE SONVILIER

Votation populaire du 22 septembre 2024

Acceptez-vous le plan de quartier valant permis de construire (PQ valant PC) du projet « Parc éolien des Quatre Bornes » ?

Message au corps électoral de Sonvilier



Haut du village derrière la voie CFF

Le projet en bref:

- Le parc éolien des Quatre Bornes est le projet d'un groupe d'agriculteurs du lieu, il comprenait dans sa version initiale 10 machines (9 machines dans sa version actuelle), au lieu-dit La Joux-du-Plâne / L'Echelette. Ces éoliennes produiront 63 millions de kWh nets/ an (soit la consommation moyenne de près de 13'000 ménages). Cette production équivaut à celle de 31 hectares de panneaux photovoltaïques, soit 50 terrains de football.
- Les études de faisabilité ont démontré que le vent est très intéressant sur le site des Quatre Bornes (comme dans la région de Mont-Crosin). La production des Quatre Bornes sera parfaitement complémentaire à la production régionale photovoltaïque: l'éolien est plus efficace en hiver, lorsque la demande est plus importante, et par mauvais temps, lorsque les panneaux solaires produisent peu.
- Après 25 ans, les machines peuvent être démontées et leurs matériaux recyclés entre 80 à 90 %. Le terrain est intégralement rendu à l'agriculture
- Ce projet permet à Sonvilier d'apporter sa pierre à la Stratégie énergétique 2050 en étant attentif à la problématique énergétique et en participant à des actes concrets.

Dans un but de simplification des informations, étant donné que ce projet a déjà été exposé en détail, ce message contient les informations principales. Les points de détail peuvent être consultés en version électronique via le lien sur le site internet www.sonvilier.ch ou à l'administration communale.



Avant la réalisation

Ce projet est né en 2005 de la réflexion de personnes domiciliées sur le territoire de Sonvilier soucieuses de participer à l'expansion des énergies renouvelables. La Société à responsabilité limitée Éoliennes La Joux-du-Plâne / L'Echelette est née en 2020. Des discussions ont été menées avec tous les acteurs de différents domaines et autorités concernées par ce projet. Les évolutions technologiques récentes ont encore permis d'en améliorer la qualité.

Procédure

Pour la Commune de Sonvilier (partie bernoise du projet), la construction du parc éolien est soumise à une procédure de Plan de quartier valant Permis de construire (PQ valant PC). Après un refus dans les urnes le 27 septembre 2020, une initiative citoyenne a été déposée demandant un nouveau vote du projet.

En cas d'acceptation du projet le dossier sera transmis à l'OACOT (Office des affaires communales et de l'organisation du territoire) qui poursuivra la procédure de demande de permis de construire.

Durant l'exploitation

Sans impact sur les activités humaines

Le parc éolien des Quatre Bornes ne limitera en rien les activités humaines ou les travaux des exploitations agricoles sur et autour du site. Des mesures de compensations pour une exploitation plus respectueuse des espèces vivantes sauvages donneront lieu à des dédommagements financiers garantis par des contrats.



Montagne de l'Envers, Sonvilier

Incidences d'exploitation

Bruit: Les résultats des études phoniques poussées montrent que le parc respectera parfaitement l'Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit (OPB). Les distances entre les machines et les habitations ont été maximisées afin de respecter les valeurs limites des bruits de fonctionnement des machines, quelle que soit l'heure ou la saison.

Projection d'ombre: pour pallier au manque de réglementation suisse en la matière, les recommandations européennes les plus contraignantes (allemandes) sont appliquées. Elles limitent les projections d'ombres sur les habitats humains à 30 minutes par jour et 30 heures par année au maximum.

Des mesures de deux ordres, soit le monitoring et le protocole d'arrêt automatique des machines lorsqu'on approche les valeurs limites sont intégrées au Plan de Quartier.

Paysage: l'impact du parc éolien sur le paysage est estimé moyen. La configuration du parc permet d'assurer une bonne lisibilité du relief longitudinal et de la logique paysagère locale.

Sport (ski de fond et raquettes): L'Espace Nordique Erguël (ENE) a été associé aux études préalables et il est favorable au parc éolien. Afin de prévenir les projections de glace, les pales sont équipées de la dernière technologie de chauffage.

Faune et flore

L'Office de la coordination environnementale et de l'énergie conclut que tous les services cantonaux spécialisés jugent le projet conforme aux prescriptions dans leur domaine respectif.

Pour ce qui concerne la flore et la faune, le PQ valant PC contient toutes les études menées par des spécialistes indépendants, soit le déplacements de machines pour éviter d'impacter des couloirs de vol d'oiseaux ou de chauves-souris, les mesures de protection intégrées au monitoring des machines (arrêt temporaire des hélices en cas de vols importants) ainsi que les mesures de compensation proposées spontanément par les développeurs.



Place du village – collège Sonvilier

Collaboration avec les acteurs régionaux

Le Parc régional Chasseral, avec 16 éoliennes sur son territoire lors de sa création, n'a pas émis d'objection à la construction du parc, à l'instar des organisations environnementales. Sa reconnaissance fédérale n'est pas remise en cause par les Quatre Bornes. Des compensations naturelles et paysagères doivent être apportées pour chaque nouvelle éolienne. Pour ce projet, un accord de collaboration lie le parc éolien et Parc Chasseral, concernant la mise en œuvre des mesures de compensation contraignantes et volontaires, auxquelles s'ajoute notamment une étude pour une mobilité douce et électrique.

Une grande première: le groupe de suivi environnemental

Le parc éolien des Quatre Bornes sera innovant, en matière environnementale: un groupe de suivi a d'ores et déjà été formé. Il réunit des spécialistes externes de la protection de la nature et contrôlera la mise en place des mesures de compensation. Il pourra les modifier et les augmenter si nécessaire.

La production

Ce parc éolien produira annuellement environ 76 millions de kWh bruts, ou 63 millions de kWh nets*. Cela correspond à la consommation actuelle de 13'000 ménages. Pour comparaison: 31 hectares couverts de panneaux solaires produisent 63 millions de kWh.

L'électricité produite sera injectée par le réseau des Hauts-Geneveys. Une injection sur celui de La Goule aurait exigé des modifications techniques générant des investissements financiers très conséquents ainsi que de longs délais pour l'adaptation du réseau. La production d'énergie photovoltaïque rencontre les mêmes problématiques.

La société de la Goule participera à ce projet en devenant partenaire, les modalités de ce partenariat sont en cours de négociation. Toute la production d'énergie renouvelable complète les autres modes de production et réduit le risque de dépendance face aux énergies fossiles/nucléaires importées, aspect auquel chaque fournisseur d'énergie suisse est sensible.

*(La production nette correspond à la production brute amputée des pertes du réseau et des arrêts pour différentes raisons: protéger oiseaux et chauves-souris; éviter la projection d'ombre sur les habitats humains et les émissions sonores dépassant les seuils autorisés; permettre la maintenance.)

La complémentarité

La production des Quatre Bornes sera plus importante en hiver, soit 70 % du total annuel, puisque le vent est sensiblement plus constant et fort durant l'hiver, alors que les besoins en électricité augmentent et que les panneaux photovoltaïques produisent moins d'énergie. Les deux sources d'énergie sont donc tout à fait complémentaires et entrent parfaitement dans le mix énergétique souhaité par la Confédération.

La réversibilité

Le parc éolien des Quatre Bornes pourra être démonté après 25 ans d'exploitation; les coûts de ce démontage seront pris en charge par un fonds créé par le développeur dès la délivrance du permis de construire. Le taux de recyclage se situe entre 80 et 90 %. Les éléments composés de béton sont recyclés sous forme de gravier, les éléments composés d'acier et de cuivre sont réutilisés. Les pales de rotor sont produites avec des matériaux composites. Usagées, elles sont brûlées dans des cimenteries et les cendres servent de substrats pour le ciment.

Le site des Quatre Bornes sera intégralement rendu à la nature et à l'agriculture. Seuls demeureront en terre les socles, recouverts de 60 cm de terre végétale. A Mont-Crosin, l'exploitation agricole a repris normalement sur d'anciens socles de ce type.

L'aspect financier

Pour l'adjudication de l'exécution des travaux de gros œuvre la priorité sera donnée aux entreprises régionales, dans la mesure des compétences et des moyens techniques à disposition.

Au-delà de la création de postes de travail pour la région et des mandats confiés à différents bureaux spécialisés, les aspects financiers du projet ne sont pas négligeables pour la commune.

Message des opposants

Défendons notre région et ses atouts

Respecter la démocratie

La population de Sonvilier a voté sur le projet éolien des « Quatre Bornes » en 2020 et l'a refusé. Certaines personnes n'ont pas accepté le résultat du vote et ont tenté par tous les moyens de contrer l'avis de la population. La démocratie mérite mieux que cela, préservons-la en confirmant le vote de 2020.

Le projet divise la population

310 habitantes et habitants de la région et d'ailleurs, en particulier des riverains qui n'ont pas été consultés, ont fait opposition au plan de quartier. Certains riverains, habitant à moins de 400 m des machines, devront subir des nuisances inacceptables, telles que le bruit, la projection d'ombres mobiles, les jets de glace, les infrasons, la pollution lumineuse nocturne et autres impacts néfastes sur la santé.

La solution est pire que le mal

Les éoliennes ne préservent pas le climat et n'évitent pas le blackout. En raison de leur intermittence, les éoliennes nécessitent de coûteuses solutions de stockage et des sources d'énergie pilotables, comme le gaz, qui émet beaucoup de CO₂. En hiver aussi, les éoliennes sont fréquemment à l'arrêt.

Un projet dépassé

Le vote porte sur un projet de sept machines sur le territoire de la commune de Sonvilier. Or Groupe E a entretemps décidé de renoncer à une machine. Nous votons donc sur un projet dépassé que le promoteur n'a même pas pris soin de mettre à jour.

Le courant produit ne profitera pas à Sonvilier, il sera injecté dans le réseau aux Hauts-Geneveys et bénéficiera au Canton de Neuchâtel et au Plateau suisse.

Notre commune subira toutes les nuisances, mais n'obtiendra aucun kilowattheure. De plus il faut savoir qu'un parc éolien tel que celui du Mont-Crosin avec 16 turbines ne produit que 0,1 % de la consommation électrique suisse.

Du béton pour l'éternité

Chaque socle nécessite une excavation de 3 mètres de profondeur sur un diamètre de 20 mètres, soit 1'000 tonnes de béton et d'acier par machine. Autant ces anciens socles que de nouveaux socles en cas de repowering (construction d'un nouveau socle pour une nouvelle machine comme cela a déjà été le cas au Mont-Crosin) ne seront jamais démantelés mais simplement cachés sous quelques centimètres de terre.

Ce n'est pas au Jura bernois d'accepter les centrales éoliennes que le reste de la Suisse refuse

La Suisse alémanique est de plus en plus hostile à ces machines, le refus catégorique dans plusieurs cantons le prouve. Entre La Vue-des-Alpes et Les Bugnenets, trois nouveaux parcs éoliens sont planifiés, soit 26 turbines au total, y compris celles des Quatre Bornes. Le Jura bernois connaîtrait une concentration inadmissible de projets éoliens. Notre région va devenir la décharge éolienne de la Suisse entière.

Les alternatives sont là, et elles sont moins chères

L'hydraulique et surtout le photovoltaïque et la biomasse offrent un gigantesque potentiel qui reste largement sous-exploité. Installons des panneaux sur nos toits avant de détruire le cadre de vie des gens. Le subventionnement massif de l'éolien puisé dans le porte-monnaie du consommateur-contribuable permet au promoteur de dégager un bénéfice colossal.

Prenons notre avenir en main en refusant la démesure.

Mettons en œuvre les solutions durables pour l'avenir de nos enfants.

Association Sauvez l'Echelette, resp. Claude Schönenberg www.sauvez-lechelette.ch

Message du Comité d'initiative

Pour un avenir durable et prospère : Soutenez le parc éolien des Quatre Bornes !

Le projet de parc éolien des Quatre Bornes à Sonvilier est crucial pour la transition énergétique de notre région. Depuis la votation de 2020, le contexte énergétique et géopolitique mondial a changé, soulignant l'importance pour la Suisse de renforcer sa sécurité d'approvisionnement énergétique. De plus, les opposants au projet ont été écoutés et une éolienne a été retirée du projet à la suite d'une procédure de conciliation. Cette nouvelle votation est une opportunité stratégique pour notre avenir.

Sécurité énergétique

Les 9 éoliennes du parc produiront environ 63 millions de kWh par an, représentant la consommation annuelle d'environ 13'000 ménages. Ce projet fournira une énergie locale fiable, réduisant nos importations énergétiques qui coûtent à la Suisse plus d'un milliard de CHF par mois. Il permettra de stabiliser le prix de l'électricité à long terme.

Avantage financier

La Commune recevra environ CHF 200'000.– par an en recettes directes et indirectes. Ces recettes pourront par exemple alimenter un fonds destiné aux rénovations énergétiques et à la promotion des énergies renouvelables.

Un projet local

Ce projet est un modèle de développement local, initié par des habitants qui ont financé les premières études et choisi les développeurs. Toutes les éoliennes seront sur leurs terres. L'implication de la Société des Forces Electriques de La Goule SA, acteur local établi depuis 130 ans, renforcera les retombées économiques et la création d'emplois locaux. Enfin, la population a la possibilité de souscrire à des parts sociales rémunérées grâce à la coopérative « L'éolienne citoyenne ».

Complémentarité de l'éolien

Les éoliennes produisent de l'électricité jour et nuit, même par vent faible. Associées au solaire et à l'hydraulique, ces énergies forment un mix énergétique idéal. L'éolien produit davantage en hiver, quand la demande est la plus forte et que le photovoltaïque et l'hydraulique produisent moins.

Impact sur la faune et la flore

Grâce à une planification soignée, l'impact sur la faune et la flore sera minimisé. Des mesures d'accompagnement, comme l'enfouissement des lignes électriques et des systèmes de détection pour l'arrêt temporaire des éoliennes, seront mises en place en concertation avec les associations de protection de la nature.

Respect des exigences légales

Bien que la Suisse n'impose pas de distance réglementaire spécifique, ce projet respecte l'ordonnance sur la protection contre le bruit. Le niveau sonore au pied des éoliennes permet une communication normale.

Utilisation du sol et empreinte carbone

La production annuelle d'une éolienne équivaut à celle de 30'000 m² de panneaux solaires (soit 6 terrains de football), optimisant l'utilisation du sol. Une éolienne produit 50 fois l'énergie nécessaire à sa construction et compense rapidement son empreinte carbone (en 6 à 12 mois). De plus, l'éolien est réversible : une éolienne peut être démontée et ses composants sont recyclables à 80-90 %.

En soutenant ce projet, nous investissons dans un avenir énergétique durable et économiquement avantageux pour la Commune et ses habitants. Pour ces raisons, le comité d'initiative recommande de voter OUI au projet de parc éolien des Quatre Bornes.

Comité d'initiative Parc éolien des Quatre Bornes – p/a Fabien Roth



Message des Autorités Recommandation de vote

Ce projet a convaincu le Conseil communal pour les raisons évoquées ci-dessous et il recommande aux citoyennes et citoyens de marquer leur intérêt aux problématiques énergétiques et au développement de leur village et de leur région en votant OUI le 22 septembre 2024.

- ✓ Les très nombreuses mesures compensatoires mises sur pied par le développeur offrent à ce parc éolien un bilan écologique très nettement positif.
- ✓ L'expérience a démontré clairement que l'autonomie de notre pays est importante, particulièrement en énergie. Les Autorités de Sonvilier, particulièrement attachées au respect de l'environnement et à la qualité de vie dans leur commune, souhaitent participer activement au développement énergétique de la région.
- ✓ Si le projet voit le jour, les contributions versées dans le fond alimenté par les rentrées fiscales de la future société anonyme ayant son siège à Sonvilier seront utilisées en priorité pour tous les projets ayant trait aux énergies renouvelables sur le territoire de Sonvilier.

Le Conseil municipal

Plan d'implantation des éoliennes sur Sonvilier (E4 à E9) / Val-de-Ruz (E1 à E3)
E10 éolienne faisant partie du PQ supprimée après conciliation

